

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÈCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. XII

1 FÉVRIER 1913

No. 8

SOMMAIRE—Communication officielle—Une lettre de Sa Sainteté Pie X—Les Souverains offrent leurs vœux au Pape—Feu Dom Paul Benoit, jr—L'ancien Ordre des Hiberniens—A l'Académie Saint-Joseph—La prière publique—Un amendement à la loi scolaire de la Saskatchewan—Premières fleurs de la branche bénédictine du Manitoba—Vocations religieuses au Mackenzie—Certains morts reviennent—Concessions à l'erreur—Premier rapport annuel de l'Hôpital de Saint-Boniface—Ouvrages du R. P. A. G. Morice, O. M. I.—Ding ! Ding ! Dong !—R. I. P.

COMMUNICATION OFFICIELLE.

L'oraison *de mandato* cesse jusqu'à nouvel ordre.

Les fêtes du 19 mars sont remises, après Pâques, au mardi le 25 mars.

Par ordre de Monseigneur.

J.-H. PRUD'HOMME, ptre.
Chancelier.

UNE LETTRE DE SA SAINTETE PIE X.

M. l'abbé Louis Ciceri, curé-prévôt de Casalpusterlengo, en Lombardie, connu personnellement de Pie X, lui avait adressé une lettre pour lui demander des nouvelles de sa santé et son avis au sujet des on-dit tendancieux répandus à ce propos, puis des directions vis à-vis du danger toujours croissant de la presse catholique libérale, etc. Voici la traduction de la réponse du Saint-Père. Elle mérite d'être lue et méditée aussi bien au Canada qu'en Italie. Il y a chez nous toute une catégorie de journaux qui peuvent en faire leur profit, ainsi que ceux qui les lisent ou les encouragent.

RÉVÉREND MONSIEUR LE PRÉVÔT.

Je réponds de ma main à votre lettre du 15 courant pour vous autoriser à déclarer :

1o Que, grâce à Dieu, jusqu'à ce jour-ci, le Pape se porte bien,